

Les jeunes, acteurs de changement et de développement par la participation

Déclaration de Luxembourg – 20 octobre 2006

Nous, membres du Parlement francophone des jeunes (PFJ) et du Conseil international des organisations de jeunes de la Francophonie (CIJEF), réunis dans le cadre de la XIXème session de l'APF – section Europe,

Demandons à l'OIF

De garantir que les instances suivantes soient reconnues par les autorités de la Francophonie :

Le CIJEF, comme un véritable organe de représentation, de consultation et de concertation sur les initiatives et les politiques en faveur de la jeunesse francophone

Le PFJ, comme un véritable organe de promotion et de sensibilisation à la démocratie, et comme une école de la citoyenneté formant au débat d'idée, et au parlementarisme.

Demandons à l'APF Région Europe de s'engager

A encourager la création et le renforcement de Conseils nationaux de jeunes (CNJ) et de Parlements nationaux de jeunes (PNJ) représentatifs, autonomes et démocratiques et de diriger prioritairement les moyens de nos instances vers l'Europe centrale et orientale, à savoir l'Albanie, la Bulgarie, la Géorgie, la Macédoine, la Moldavie et la Roumanie.

Demandons aux institutions de la Francophonie et notamment à l'APF

De renforcer leur coopération avec les organisations de jeunes en vue de participer à une meilleure représentativité du PFJ via un recrutement et une médiatisation plus grande susceptible d'en accroître la légitimité,

De soutenir financièrement et logistiquement les actions conjointes du PFJ et du CIJEF en vue d'accroître les synergies entre les deux entités,

D'intégrer les membres du CIJEF et du PFJ en tant que représentants des jeunes au sein des délégations officielles lors des grandes concertations régionales et internationales, en particulier lors des Sommets des chefs d'État de l'OIF et des sessions de l'APF,

Et nous engageons à initier une réflexion en vue d'établir une coopération en matière de production de modules télévisés telle que suggérée par TV5.